

Procédé **SOL BETON COLOR®**

Composant A

Ne contient aucun composé organique volatil préjudiciable à la sécurité, à la santé et à l'environnement.

Conforme au décret 2011-321 du 23 Mars 2011 et à la directive européenne n°98/34/CE du 22/06/1998 relatif à l'étiquetage des produits polluants.

Bouche-pores coloré pour teinter les sols béton INTÉRIEUR en préservant l'aspect minéral du support .

Procédé respectueux de l'environnement (non toxique, sans solvant et sans silicone).

DESCRIPTION

- Voir la **fiche méthode 002** du **Procédé SOL BETON COLOR®**.

MISE EN OEUVRE

A) Préparation

- Voir la fiche méthode 002 du **Procédé SOL BETON COLOR®**
- Avant application s'assurer du pH neutre du support.

B) Application

- Bien homogénéiser le produit avant emploi.
- Sur sol parfaitement sec et non condensant, appliquer à l'aide d'un mouilleur ou d'un balai à franges en microfibres en deux couches minces.
- Respecter un temps de séchage de 1 à 3 heures à + 20° C entre les couches.
- L'application des couches successives doit se faire en passes croisées.
- L'application au chiffon permet de donner les effets de «matières» souhaités.
- Pour une application plus homogène (sans effet), une application au pulvérisateur HVLP ou Airless, est possible.

RECOMMANDATIONS

- Le support devra impérativement être préparé selon les recommandations de notre Fiche méthode n° 002 et devra être âgé de 21 jours minimum.
- N'appliquer que lorsque la température du support est supérieure à +5°C.
- Ne pas appliquer par temps de pluie, de gel ou de forte chaleur.
- Ne pas diluer avec un autre produit.

CONDITIONNEMENT ET STOCKAGE

- Bidon 5 et 25 litres
- Peut-être conservé 1 an dans son emballage d'origine, dans un local tempéré et aéré. (entre + 5°C et + 30°C.)

CONSOMMATION

- Consommation variable en fonction de la porosité du support et de l'intensité de couleur recherchée : Moyenne : 6 à 8 m² / litre.

TEINTES DISPONIBLES

- Noir (RAL 9017), gris foncé (RAL 7043), gris moyen (RAL 7040), gris clair (RAL 7047), rouge (RAL 3016), chamois (RAL 2010), vert (RAL 6011), jaune (RAL 1032), brun (RAL 8023).
- D'autres coloris sont disponibles à la demande (nous consulter).

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Combiné de résine acrylique et silicate en phase aqueuse, le produit se fixe par double effet. Il durcit par réaction avec la chaux du ciment pour former des composés minéraux qui se répartissent dans la structure cristalline du mortier durci, d'une part et d'autre part la base acrylique assure une parfaite adhérence des pigments sur le mortier.

- Aspect : Fluide
- Densité : 1 Kg/l
- pH : 8,5
- Odeur : aucune
- Teneur en COV : < 0.5 g/l
- Ininflammable et biodégradable à plus de 90%
- Solubilité dans l'eau : Totale
- Non inflammable
- Ne convient pas pour le béton extérieur

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- Produit non corrosif et non toxique.
- Eviter tout contact avec la peau.
- En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin.
- Ne pas ingérer.



TRANSPORT

- Exempté du classement et de l'étiquetage Transport.

Avis important : fondées sur nos essais en laboratoire, sur des études techniques approfondies et sur notre expérience des chantiers, les indications et les recommandations contenues dans cette fiche technique ne possèdent cependant pas de caractère absolu. L'utilisation de ce produit par l'applicateur devra être précédée d'essais destinés à vérifier nos recommandations et à s'assurer que notre produit convient à l'emploi envisagé. Toute erreur d'appréciation ne saurait entraîner notre responsabilité.